

# Comprendre la différence entre identifiants RPPS, ADELI et AM

## Numéro RPPS

Identifiant national et opposable, distribué lors de l'inscription à l'ordre (ou au SSA).

Unique, attribué à vie.

Où le trouver : service de publication par l'ASIP Santé ([annuaire.sante.fr](http://annuaire.sante.fr)), parfois consultable sur le site de l'ordre concerné.

Population concernée : professions intégrées au RPPS (médecin, pharmacien, chirurgien-dentiste, sage-femme, masseur-kiné, à venir pédicure-podologue, infirmier).

Format: 11 caractères numériques (le dernier étant une clé de Luhn) non-significatifs.

Ex: 10000668540

## Numéro ADELI

Identifiant national et opposable, distribué lors de l'enregistrement en ARS.

Dépend du département et de la profession

Où le trouver : Pas de service de publication DREES. Récupérable auprès de l'ARS régionale concernée. Consultable sur le service de publication par l'ASIP Santé ([annuaire.sante.fr](http://annuaire.sante.fr)).

Population concernée : professionnels de santé non encore intégrés au RPPS.

Format : 9 caractères alphanumériques, les deux premiers chiffres désignent le département d'exercice, les deux suivants la profession, le dernier caractère est une clé de Luhn

Ex: 758035885, 2B6021939

## Numéro AM

Identification de l'activité libérale distribuée lors de l'enregistrement auprès de l'Assurance Maladie permettant d'engendrer une facturation.

Un professionnel libéral dispose d'autant de numéros AM que d'activités libérales.

Dépend du lieu d'exercice, du statut juridique de l'activité.

Où le trouver : Pas de service de publication. Présent obligatoirement sur les ordonnances, sur les feuilles de soins.

Population concernée : professionnels de santé libéraux enregistrés auprès de l'Assurance Maladie

Format : 9 caractères numériques, identique à l'un des numéros ADELI

Ex: 751404682